

Compte rendu du CONSEIL d'ÉCOLE
du 17 octobre 2024

Ecole :
E.E.PU « Arc-en-ciel » Sainte
Eulalie en Royans

Téléphone : 04 75 8 69 82

N°RNE : 0260397r

Mél : ce.0260397r@ac-grenoble.fr

Suivi par Mme NAVARRO

Adresse postale

45, route de l'église

26190 Sainte Eulalie en Royans

| | | |
|-------------------|--------------|--|
| Présents : | Enseignantes | Mme MORELL, Mme NAVARRO |
| | Municipalité | M. TESTOUD, Mme CHABAL |
| | Parents | Mme BARD, Mme BOURRON, Mme DIDILLON, Mme MANDIER |
| Excusés : | Périscolaire | Mme CULIE |
| | | |

Monsieur le Maire, ayant un contre-temps, nous avons décidé de débiter le conseil d'école en évoquant le point 5 de l'ordre du jour « Devenir de l'école »

Mme Chabal Nathalie est désormais la 1^{ère} adjointe du Maire. Elle prend la relève de Martini Gérald qui nous a quitté cet été. Nous souhaitons lui rendre hommage une dernière fois en ce jour.

I) Périscolaire

Nouveauté : Mme Loyer a rejoint l'équipe du périscolaire sur le temps de la cantine, plusieurs fois par semaine, selon les effectifs des élèves inscrits.

Audrey continue les activités sur la pause méridienne, avant le repas.

II) Bilan de la rentrée

a) Les classes

Classe des CP-CE1 - 11 élèves : 3 CP et 8 CE1

Très bonne rentrée dans l'ensemble.

Il a fallu un petit temps d'adaptation, mais les CE1 sont tous redevenus élèves, avec une belle autonomie en place. Les CP, bien moins nombreux, sont portés par les CE1. C'est une bonne rentrée pour eux également.

Classe des CE2-CM1-CM2 - 12 élèves : 4 CE2, 5 CM1 et 3 CM2

Bonne rentrée. Pas de difficultés à entrer dans les conditions de classe.

On est sur la même continuité que l'année précédente, c'est une classe très hétérogène.

Les CM1-CM2 ont pris leurs habitudes – les CE2 également, c'est moins compliqué que l'année dernière.

Stéphanie Giummarra, AESH, suit 2 élèves dans la classe, 3 jours par semaine. Elle n'est pas là le lundi.

Rappel : Mme Morell est à 80%, complétée par Mme Fhal les lundis. Mme Fhal étant en arrêt, c'est Mme Raillon qui la remplace jusqu'à nouvel ordre.

b) Service civique

On recherche toujours un service civique pour l'école.

L'annonce n'est plus accessible sur PanneauPocket et le compte Facebook de la Mairie, mais toutes les informations sont accessibles sur le site de l'école.

Mme Chabal propose à ce qu'il soit remis en ligne sur les supports de la Mairie.

III) Règlement intérieur

Nous proposons un remplacement d'une partie du règlement intérieur qu'est la suivante :

Goûter : Selon les recommandations de l'éducation nationale, le goûter pendant la récréation du matin n'est pas autorisé. Il est par contre autorisé durant la pause du soir entre la classe et l'étude ou les APC.

Par :

Gouter : Selon les recommandations de l'éducation nationale, « la collation matinale à l'école n'est ni systématique, ni obligatoire. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Les enseignants peuvent cependant en mettre une en place, au moins deux heures avant le déjeuner. »

Les élèves ont la possibilité d'apporter un fruit frais ou des fruits secs (amandes, noisettes, raisins...) qui seront consommés pendant la récréation du matin uniquement.

Vote :

Pour : 5 -- Contre : 0

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

IV) Projets

Avant de commencer à présenter les différents projets, nous informons que le bureau de l'APE a changé cette année, avec au bureau une équipe de 6 parents. Nous avons senti un beau dynamisme. L'APE organise son premier événement ce vendredi 18 octobre, la boum d'Halloween.

Nous rappelons que nous avons besoin de l'APE pour financer les projets de l'école. Pour que cela soit plus visible, nous allons évoquer le montant de chaque sortie où une participation financière est demandée à l'APE.

1) Musée de la Préhistoire – Vassieux en Vercors

Nous voulions organiser cette sortie, la semaine du 14 octobre, mais elle ne pouvait pas se faire aux jours souhaités (difficultés pour bus et/ou musée). Elle est toujours d'actualité et sera donc reportée plus tard dans l'année.

Budget de la sortie : 600 euros environ -- Financée par l'APE.

2) École et cinéma

C'est un projet qui existe depuis plusieurs années, mais nous ne pouvions en bénéficier car nous n'avions pas de lieu de projection. Cette année, des projections vont être organisées à St Jean en Royans où nous nous rendrons pour visionner 3 films.

Budget du projet : 810 euros environ – Financé par l'APE.

3) Sorties ski de fond

Nous aimerions organiser 3 sorties « Ski de fond » à Herbouilly.

Nous allons avoir besoin de parents agréés pour pouvoir les organiser. Les dates des agréments sont le 10 janvier après-midi ou le 11 janvier matin, avec un report (si pas de neige) au 24 janvier après-midi et 25 janvier matin.

L'idéal serait pour nous d'organiser ces sorties sur 3 journées de classes consécutives. Cela favoriserait une continuité dans les apprentissages des élèves et permettrait de faire participer un plus grand nombre de parents agréés.

Mais il faut avoir en tête que c'est laborieux à organiser, cela dépend des plusieurs paramètres : la station, les bus, les moniteurs et... la neige !

Il faut qu'on se renseigne pour les délais à respecter pour annuler. Mais si jamais, il n'y a pas de neige, nous nous rabâterons sur une randonnée.

Budget : 2700 euros environ – Financé par l'APE

4) Natation

Nous avons fait un cycle intensif cette année, 2 séances par semaine, avec un total de 11 séances. Nous remercions la mairie pour nous avoir permis de faire ces séances supplémentaires. Nous en faisons 8 habituellement.

Nous avons partagé la piscine avec d'autres écoles. Ce fut compliqué au début, mais c'est une bonne expérience. Nous avons remarqué que les élèves ont bien progressé. Tous les élèves du groupe rouge ont obtenu le « Savoir Nager », qui est demandé à l'entrée en 6^{ème}.

Projet obligatoire, financé par la commune.

5) Musique

Musique – Intervention avec Perrine

Thème : Autour du monde – Projet avec l'école de St Jean en Royans

6) Rugby

Séances prévues les lundis de mars/avril. Nous retenant l'expérience cette année.

Tournoi le 3 juin.

Projet financé par la CCRV pour les séances de Rugby.

Transport : environ 205 euros – Financé par l'APE

7) ATE

Présentation du projet « ATE » (Aire Terrestre Educative) à Mme Chabal.

Nous devrions bénéficier d'une subvention de l'Office Français de la Biodiversité d'un montant de 4000 € pour faire vivre ce projet (achat de matériel, interventions d'un animateur nature).

Il s'agit de la 4^{ème} année du projet. La convention liant l'école Arc-en-Ciel et la commune de Sainte-Eulalie-en-Royans (terrain municipal mis à disposition de l'école) doit donc être re-signée cet automne.

Il s'agit d'un projet collaboratif : les élèves étudient et sont gestionnaires d'un site naturel, sur le modèle des réserves naturelles. Nous rencontrons des difficultés car depuis le début du projet, les décisions prises par les élèves en matière de gestion lors des « Conseils de la Terre » ne sont pas respectées. Nous avons évoqué ce point à plusieurs reprises avec Damien mais les élèves viennent encore de découvrir une zone de prairie tondue sans leur consentement.

Comme indiqué par Mr Testoud au lancement du projet, le projet de lotissement devrait impacter la zone concernée par l'ATE. Nous demandons à être informés au plus tôt afin que les élèves puisse intégrer cela à la gestion du site.

Mme Chabal propose de fixer un RDV afin de clarifier ces points.

V) Devenir de l'école

Comme évoqué au dernier conseil d'école du 24 juin 2024, la diminution des effectifs est importante dans les années futures. Mais en parallèle, il faut savoir que la commune de Saint Laurent en Royans prévoit de fusionner ses deux écoles (maternelles et élémentaires) en une école primaire pour la rentrée de septembre 2027.

Il faut savoir que lorsqu'un élève démarre sa scolarité dans une école, il a le droit de terminer sa scolarité dans cette dernière. Par conséquent, un élève de Ste Eulalie en Royans, scolarisé en Petite Section dans l'école de Saint Laurent en Royans, ne sera plus obligé de s'inscrire à Sainte Eulalie.

Et nous risquons à ce moment, de perdre beaucoup d'élèves, pour ne pas dire tous.

Mme Chabal confirme qu'elle n'est pas au courant des projets de Saint Laurent en Royans. Le Maire nous explique que les communes ont un accord de principe : elles financent la scolarité des enfants de leur commune dans les autres écoles, uniquement si elles ont donné leur accord. Mais si Ste Eulalie n'est pas d'accord et que St Laurent ne souhaite pas payer ? Qu'est-ce qui se passe ? Nous rappelons qu'il est dans le droit de l'élève de finir sa scolarité là où il a commencé.

Le Maire fait le point sur les projets de construction en cours :

- Les travaux sur le lotissement ont démarré
- Maison familiale : projet de logements locatifs : cela devrait début au printemps
- Travaux au Bar Torpedo pour des logements locatifs

Nous sommes ravies de ces projets de construction, cela apportera de nouveaux élèves, mais encore faut-il pouvoir les garder.

Notre crainte serait de voir une classe se fermer, voire l'école par la suite.

Nous aimons travailler ensemble, collaborer avec Audrey également. Nous avons une bonne relation avec nos parents d'élèves. Mais surtout, nous travaillons dans de bonnes conditions grâce à la Mairie avec qui nous avons toujours eu de très bonnes relations, qui a toujours suivi l'école.

Nous proposons à Mme Chabal et à Monsieur le Maire, si nous pouvions envisager ou non d'accueillir les maternelles dans un futur proche. Il faudrait pour cela arriver à anticiper les aménagements et les dépenses financières que demanderait ce projet : toilettes adaptés, emploi d'une ATSEM, mobilier, etc.

La Mairie n'est pas contre cette proposition, cela avait déjà été pensé il y a quelques années.

Mme Navarro se renseigne sur les effectifs futurs des maternelles pour imaginer cet éventuel scénario.

VI) Retours questionnaires

11 retours au total sur 20 familles

- Un parent demande à la mairie si c'était possible de faire les traces au sol pour délimiter les places sur le parking. Cela a déjà été remonté l'année dernière.
- Pour Mme Navarro : un parent fait remonter qu'il y a trop de devoirs pour un seul soir (maths + poésie + lecture + dictée).

Mme Navarro : Je fais noter la poésie et les mots de la dictée à chaque fois. J'invite le parent à se tourner vers moi pour en parler.

- Pour Mme Morell, c'est l'inverse : pas assez de devoirs, craintes pour la 6^{ème}.

Nous avons déjà évoqué ce point là au dernier conseil d'école et la réponse reste la même :

Nous rappelons que les devoirs prévus ne doivent pas augmenter les inégalités sociales et que ce dispositif des devoirs fonctionne jusqu'en 6^{ème}.

Mme Bard fait remarquer qu'elle apprécie que les devoirs des grands soient notés à la semaine, cela permet d'anticiper et préparer ainsi aussi à la 6^{ème}.

Nous ferons la demande d'aborder le point des devoirs au prochains conseil Ecole-Collège afin de faciliter la transition pour les élèves. Mme Morell rajoute également qu'elle a encore des élèves dont les devoirs ne sont pas faits.